

## Relevé de décisions

### Conseil de l'INSPÉ de Bretagne du 18 octobre 2024

Au cours de sa séance du 18 octobre 2024, le conseil de l'INSPÉ a

➤ adopté :

- **la délibération 2024-22** portant approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2024 (Abstention : 1 – Pour : 18)
- **la délibération 2024-23** portant désignation de deux membres du COSP. Ont été élus : Muriel BLAT et Dimitri LE ROY.
- **la délibération 2024-24** portant approbation du règlement intérieur du bureau recherche de l'INSPÉ (Unanimité – Pour : 21)
- **la délibération 2024-25** portant approbation des capacités d'accueil en master MEEF 2025-2026 (Unanimité – Pour : 21)

➤ entendu des informations et débattu sur :

- l'organisation générale de l'INSPÉ suite aux préconisations de l'audit sur les risques psychosociaux, répondant à la volonté de simplification de la direction et de renforcement de la démarche qualité.
- le renouvellement partiel du conseil de l'institut : accueil des nouveaux représentants, élections des représentants des usagers (collège F) le 20 novembre 2024.
- le projet de création d'une licence mention « professeur des écoles » pluridisciplinaire à visée professionnelle, permettant de construire un continuum de formation en 5 ans et de consolider du vivier de recrutement du CRPE.
- le projet de création d'un diplôme universitaire en partenariat avec l'IH2EF, à destination des personnels de direction et inspecteurs stagiaires en formation initiale.

Rennes, le 21/10/2024

Le directeur de l'INSPÉ de Bretagne



Nicolas TOCQUER